

**Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)****Crédits: 90**

## Présentation

### En bref

Le programme de doctorat vise la formation de personnel hautement spécialisé qui saura utiliser les ressources de la recherche pour étudier des problématiques complexes touchant le domaine des études en loisir, assurer l'évolution et le renouvellement des connaissances scientifiques dans ce domaine et contribuer au développement de solutions adaptées, pouvant ultimement contribuer à améliorer la qualité de vie des individus et des collectivités en mettant l'accent sur les dimensions culturelles, sociales, psychologiques, territoriales et individuelles du loisir.

### Objectifs du programme

Le programme de doctorat d'études en loisir permet aux candidats :

- de développer une approche compréhensive et critique des théories, des modèles et des tendances en loisir qui s'appuie sur une connaissance approfondie des fondements disciplinaires des études en loisir;
- d'appréhender la notion d'expérience de loisir, entendue au sens des systèmes de valeurs, des modes de vie et des comportements quotidiens.
- de développer une compréhension approfondie et critique des méthodologies usuelles dans les études en loisir, de même que des approches innovantes et des tendances méthodologiques en développement;
- de concevoir, de poursuivre et de mener à terme de façon autonome, des projets de recherche de qualité dans leur domaine de spécialité;
- de concevoir et développer des protocoles méthodologiques pouvant permettre d'étudier des problématiques propres au loisir dans les trois axes structurants : le développement des individus, le développement des collectivités et le développement des territoires;
- de contribuer à l'analyse et à la résolution de problèmes complexes reliés au champ du loisir.

### Avenir: Carrière et débouchés

Les chercheurs formés dans ce programme pourront œuvrer dans diverses sphères de notre société dont l'enseignement et la recherche universitaires, mais aussi devenir des vecteurs de l'innovation sociale, en permettant la médiation scientifique dans les différents milieux sociaux, gouvernementaux ou autres.

### **Atouts UQTR**

Ce programme est unique au Québec

### **La recherche dans le domaine**

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du département d'études en loisir, culture et tourisme

## Admission

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Le programme est ouvert aux admissions au trimestres d'automne, hiver et été.  
Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

## Conditions d'admission

---

Études au Québec  
BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent dans les secteurs des sciences humaines et sociales : récréologie ou sciences du loisir, études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, gestion, art et culture, communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, activité physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, ou tout autre domaine connexe.

Le candidat dont la demande d'admission s'effectue sur la base universitaire pour qui la moyenne cumulative pour les études de cycles supérieurs se situe entre 2,9 et 3,2 (sur 4,3) peut se voir imposer des exigences particulières de sélection telles que se présenter à une entrevue, afin de défendre sa candidature que ce soit au regard d'expériences professionnelles pertinentes, d'un cheminement académique antérieur non traditionnel, ou de toute autre raison qui pourrait l'aider à être admis au programme.

Avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche (qualitative et quantitative) de deuxième cycle ou l'équivalent. Un cours d'appoint pourrait être exigé.

Avoir une bonne connaissance du français ou de toute autre langue nécessaire à son projet. La littérature anglo-saxonne occupant une place prépondérante dans ce domaine d'études, une bonne maîtrise de la langue anglaise est nécessaire pour les étudiants désirant poser leur candidature à ce programme. Comme les séminaires sont dispensés en français, mais que les textes et recueils obligatoires peuvent être rédigés en anglais, la responsabilité de suffisamment maîtriser la langue anglaise afin qu'il atteigne les objectifs des séminaires revient à l'étudiant.

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche, de même que son sujet de thèse au moment de déposer sa candidature.

**Études hors Québec**  
BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission dans les secteurs des sciences humaines et sociales : récréologie ou sciences du loisir, études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, gestion, art et culture, communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, activité physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, ou tout autre domaine connexe en ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 12/20 ou son équivalent. Les étudiants dont la moyenne est entre 11/20 et 12/20 pourront déposer une demande d'admission qui sera étudiée par le responsable de programme.

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche, de même que son sujet de thèse au moment de déposer sa candidature.

**Modalités de sélection des candidatures**

Le comité d'évaluation jugera les candidatures en regard des critères suivants :

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs et axes du programme et le projet de recherche du candidat (cv et projet de recherche).

À la suite de cette évaluation, le comité d'évaluation rend sa décision dans l'un ou l'autre des termes suivants :

- le candidat remplit toutes les conditions et son admission définitive est recommandée;
- le candidat ne remplit pas les conditions d'admission et son refus est recommandé (la raison du refus doit être précisée);
- le candidat, ne remplissant pas certaines conditions minimales, pourrait se voir imposer un certain nombre d'activités préparatoires (cours d'appoint ou propédeutique); ces activités seront déterminées par le comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation rend sa décision selon les termes du Règlement des études de cycles supérieurs (admission définitive, admission conditionnelle, refus, admission en période propédeutique) et la transmet au CPCS (loisir, culture et tourisme) et au responsable de l'admission du Bureau du registraire. C'est le bureau du registraire qui transmet la décision finale au candidat.

**Structure du programme et liste des cours**

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

**Cours obligatoires (20 crédits)**

LCT6003 Examen doctoral (2 crédits)

LCT6004 Lectures dirigées

---

LCT6005	Projet de thèse
LCT6006	Fondements et enjeux: Concepts, cadre conceptuel et cadre théorique
LCT6007	Fondements et enjeux: perspectives individuelles, collectives et territoriales
LCT6008	Méthodologie : méthodes quantitatives ou mixtes et approches appliquées au loisir
LCT6009	Méthodologie : approches qualitatives, tendances et courants actuels en recherche

### **Crédits de recherche (70 crédits)**

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 70 crédits.

### **Travail de recherche**

Thèse (70 crédits)

Le candidat est tenu de rédiger une thèse qui témoigne de son aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale dans le domaine du loisir. L'étudiant doit avoir acquis des connaissances approfondies et avoir développé les compétences scientifiques attendues au niveau doctoral. En ce sens, la thèse doit démontrer les qualités du candidat pour effectuer de façon autonome, toutes les étapes d'un processus de recherche complexe, de la conception à la diffusion des résultats. La recherche réalisée dans ce cadre doit contribuer de manière originale à l'avancement des connaissances, qu'elles soient fondamentales ou appliquées, dans le domaine choisi. La thèse peut être présentée sous forme de rapport de recherche ou sous forme d'articles. Dans l'un ou l'autre cas, l'étudiant doit être le premier responsable du travail effectué.

### **Autres renseignements**